URSSAF

APPEL PROVISOIRE DE COTISATIONS 2019

PRATICIENS ET AUXILIAIRES MÉDICAUX

URSSAF ILE DE FRANCE
93518 MONTREUIL CEDEX

www.urssaf.fr

2112C 117

A MONTREUIL, le 8 Novembre 2019

3/191108-00/PD16L02-00
U117-081119-209347-007301-1/1-006392-013/232

MR MARCELINO LEAL ANTONIO RUI
19 RUE CAMILLE CLAUDEL
94350 VILLIERS SUR MARNE

POUR NOUS CONTACTER

TEL AU 3957 (0,12E TTC/MIN)

RÉFÉRENCES

N° Sécurité Sociale	161059903988870
N° Siret	87846212600011
N° Compte	117 1561755446 5

Monsieur,

En fonction des derniers éléments connus relatifs à la situation de votre compte, nous avons procédé au calcul de vos cotisations 2019, dont le détail figure au verso.

Ce calcul concerne vos cotisations et contributions sociales obligatoires.

Les cotisations dues feront l'objet d'un appel ultérieur.

Les paiements seront à effectuer, par chèque ou virement, auprès de votre URSAFF dont l'adresse est indiquée ci-dessus.

Vos conseillers se tiennent à votre diseposition pour tout renseignement complémentaire et pour étudier avec vous un échéancier de paiement, si vous éprouvez des difficultés.

Le Directeur

CALENDRIER DE VOS PAIEMENTS 2019

Dates	Montants
5 décembre 2019	0
5 décembre 2019	0
5 décembre 2019	0
5 décembre 2019	0
5 décembre 2019	0
TOTAL	0 €

RESERVE A L'ORGANISME

SNV2-QD14D83-PD16-QD14F

MIEUX COMPRENDRE LE CALCUL DE VOS COTISATIONS PERSONNELLES

BASE DE CALCUL

	Montant
Revenus tirés de l'activité conventionnée (dont revenus de remplacement et cotisations facultatives)	**Forfait début d'activité**

DÉTAIL DU MONTANT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS PROVISIONNELLES 2019

Cotisations/contributions	Assiette retenue	Taux (%)	Montant avant exonération	Nature de l'exonération	Montant de l'exonération	MONTANT DÛ
Allocations familiales	2 110	3,10 (1)	0	-	-	0
Cotisation d'assurance maladie	2 110	6,50	137	ACCRE	137	0
Contribution additionnelle maladie	0	3,25	0	-	-	0
Contribution formation professionnelle 2019	40 524	0,25	101	-	-	101
CSG/CRDS sur revenus d'activité et sur cotisations sociales personnelles obligatoires	2 110	9,70	205	-	-	205 (2)
					TOTAL	**306 €**

1. Selon le montant de vos revenus, le taux est compris entre 0 et 3,10%.

2. Dont 144 euros déductibles fiscalement.